

MINISTERE DE LA COMMUNAUTE FRANCAISE
ADMINISTRATION GENERALE DE L'ENSEIGNEMENT ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE
ENSEIGNEMENT DE PROMOTION SOCIALE DE REGIME 1

DOSSIER PEDAGOGIQUE

UNITE DE FORMATION

**COMPETENCES SOCIO-ECONOMIQUES –
DEVELOPPEMENT PERSONNEL ET
CITOYEN**

ENSEIGNEMENT SECONDAIRE SUPERIEUR DE TRANSITION

CODE : 04 17 01 U21 D2
CODE DU DOMAINE DE FORMATION : 001
DOCUMENT DE REFERENCE INTER-RESEAUX

**Approbation du Gouvernement de la Communauté française du 19 mai 2008,
sur avis conforme de la Commission de concertation**

COMPETENCES SOCIO-ECONOMIQUES – DEVELOPPEMENT PERSONNEL ET CITOYEN

ENSEIGNEMENT SECONDAIRE SUPERIEUR DE TRANSITION

1. FINALITES DE L'UNITE DE FORMATION

1.1. Finalités générales

Conformément à l'article 7 du décret de la Communauté française du 16 avril 1991 organisant l'enseignement de promotion sociale, cette unité de formation doit :

- ◆ concourir à l'épanouissement individuel en promouvant une meilleure insertion professionnelle, sociale, culturelle et scolaire ;
- ◆ répondre aux besoins et demandes en formation émanant des entreprises, des administrations, de l'enseignement et, d'une manière générale, des milieux socio-économiques et culturels.

1.2. Finalités particulières

L'unité de formation vise à permettre à l'étudiant face à une situation en relation avec son milieu social et/ou professionnel de :

- ◆ dégager avec un regard critique les données environnementales les plus pertinentes ayant trait au contexte spatial, temporel, culturel ;
- ◆ développer *au travers des aspects socio-économiques et socioculturels* :
 - ◆ des compétences transversales qui favorisent son épanouissement personnel dans la société de connaissance,
 - ◆ des valeurs citoyennes qui sous-tendent les systèmes démocratiques ;
- ◆ mettre en évidence l'interdépendance entre les éléments et d'en communiquer une synthèse oralement ou par écrit

2. CAPACITES PREALABLES REQUISES

2.1. Capacités

- ◆ répondre à des questions de compréhension sur le contenu de tout type de message de portée générale, non spécialisé ;
- ◆ transmettre un message oral ou écrit au départ d'un document portant sur un sujet choisi en fonction de son intérêt et en utilisant les techniques d'argumentation appropriées ;
- ◆ resituer le sujet traité par rapport à :
 - ◆ l'évolution du bien-être humain,
 - ◆ la nécessité économique,

- ◆ la découverte scientifique,
- ◆ l'évolution des techniques.

2.2. Titre pouvant en tenir lieu

Le CERTIFICAT D'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE DU DEUXIEME DEGRE (ou le CERTIFICAT D'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE INFERIEUR) ou l'attestation de réussite des unités de formation 041701U11D1 « Formation générale : expression orale et écrite en français » et 041703U11D1 « Formation générale : sciences humaines».

3. HORAIRE MINIMUM DE L'UNITE DE FORMATION

3.1. Dénomination des cours	Classement	Code U	Nombre de périodes
Formation socio-économique : ateliers	CT	F	80
Développement personnel et citoyen : ateliers	CT	F	80
3.2. Part d'autonomie		P	40
Total des périodes			200

4. PROGRAMME

A partir notamment de recherches personnelles ou en groupe, de visites réelles ou virtuelles ou de documents fournis par l'enseignant, l'étudiant développera et exercera son esprit critique en observant, analysant et comparant les données recueillies.

A cette fin, l'étudiant est capable :

4.1. Formation socio-économique : ateliers

- ◆ *pour apprendre à réaliser ses projets professionnels,*
 - ◆ de se positionner par rapport à son parcours de formation antérieur (formation qualifiante, expérience en entreprise, autres études, formations ponctuelles, ...) et son projet d'insertion socio-économique :
 - ◆ identifier ses besoins en formation nécessaire pour atteindre l'objectif visé ;
 - ◆ évaluer sa disponibilité ;
 - ◆ choisir de s'investir ou non dans une formation ;
 - ◆ le cas échéant, trouver le(s) partenaire(s) apte(s) à déterminer le parcours de formation adéquat ;
 - ◆ d'expliquer ses choix professionnels en prenant en compte des informations ciblées :
 - ◆ relatives au statut social des travailleurs, des demandeurs d'emploi,
 - ◆ relatives à l'évolution des métiers et des professions ;
- ◆ *pour agir en consommateurs individuellement responsables*
 - ◆ d'expliquer ses choix économiques en prenant en compte des informations ciblées :

- ◆ relatives à son environnement économique telles que le tissu économique de sa région, l'enquête de type socio-économique,...
- ◆ relatives à la législation de type économique telles que les contrats, le budget d'un ménage, la feuille d'impôts, l'aide sociale, les revenus de remplacement,...
- ◆ relatives à la société de consommation telles que le décodage d'un message publicitaire, l'identification des organismes de protection du consommateur ;

4.2. Développement personnel et citoyen : ateliers

- ◆ de distinguer les éléments significatifs de l'évolution diachronique de nos sociétés jusqu'à aujourd'hui, comme par exemple :
 - ◆ les révolutions démographiques, agricoles et industrielles,
 - ◆ le fédéralisme en Belgique,
 - ◆ le mouvement d'émancipation des villes,
 - ◆ l'essor géographique, scientifique et technique,
 - ◆ la Déclaration des droits de l'homme,
 - ◆ la construction européenne,

en recourant à une ligne de temps construite sur les grandes périodes conventionnelles (Préhistoire, Antiquité, Moyen âge, Temps modernes, Epoque contemporaine) et en se référant à un plan ou à une carte.
- ◆ d'identifier et de caractériser des concepts dans leurs composantes spatio-temporelles tels que :
 - ◆ les éléments constitutifs d'une situation de crise,
 - ◆ le caractère démocratique d'un système politique,
 - ◆ le partage du monde,
 - ◆ les relations entre l'expression artistique et la société qui l'a vu naître,
 - ◆ le phénomène migratoire,
 - ◆ l'urbanisation et l'urbanisme,
 - ◆ l'influence de l'activité humaine sur le contexte naturel,
- ◆ de caractériser sa culture d'origine et de la confronter à celle d'autrui à travers des modes d'expression tels que : le folklore, l'artisanat, la cuisine, la musique, la peinture, l'architecture, la sculpture, le cinéma,...
- ◆ en référence aux droits et devoirs du citoyen, d'identifier et de caractériser les institutions, groupes de pression et mouvements associatifs de notre pays tels que :
 - ◆ les pouvoirs législatif, exécutif et judiciaire,
 - ◆ le mouvement syndical,
 - ◆ le rôle des partis et mouvements politiques,
 - ◆ des ONG,
 - ◆ le système électoral,
 - ◆ la sécurité sociale et les mécanismes de solidarité ;

- ◆ d'identifier des lieux d'échanges culturels et leurs implications sur le tissu social et relationnel.

5. CAPACITES TERMINALES

Pour atteindre le seuil de réussite, l'étudiant sera capable à partir de communications écrites, orales ou audiovisuelles liées à une situation de la vie quotidienne et/ou professionnelle :

- ◆ de replacer cette situation dans son contexte spatial, temporel et socio-économique en recourant à des sources adéquates et variées ;
- ◆ d'identifier les principales composantes géographiques, historiques, culturelles, politiques, économiques et sociales de la situation retenue ;
- ◆ de mettre en évidence l'impact prédominant de l'événement sur l'évolution de la société ;
- ◆ d'émettre un avis en tant que citoyen responsable sur la situation étudiée, éclairé par sa compréhension des institutions, des milieux économiques et de la société de consommation.

Pour la détermination du degré de maîtrise, il sera tenu compte de :

- ◆ la pertinence du choix des sources et des médias,
- ◆ la rigueur de l'analyse,
- ◆ la qualité de l'argumentation développée,
- ◆ la précision dans l'expression écrite et orale,
- ◆ la précision du vocabulaire et des concepts utilisés.

6. CHARGE DE COURS

Le chargé de cours sera un enseignant.

7. CONSTITUTION DES GROUPES OU REGROUPEMENT

Il est recommandé de travailler avec des groupes qui n'excèdent par douze étudiants.